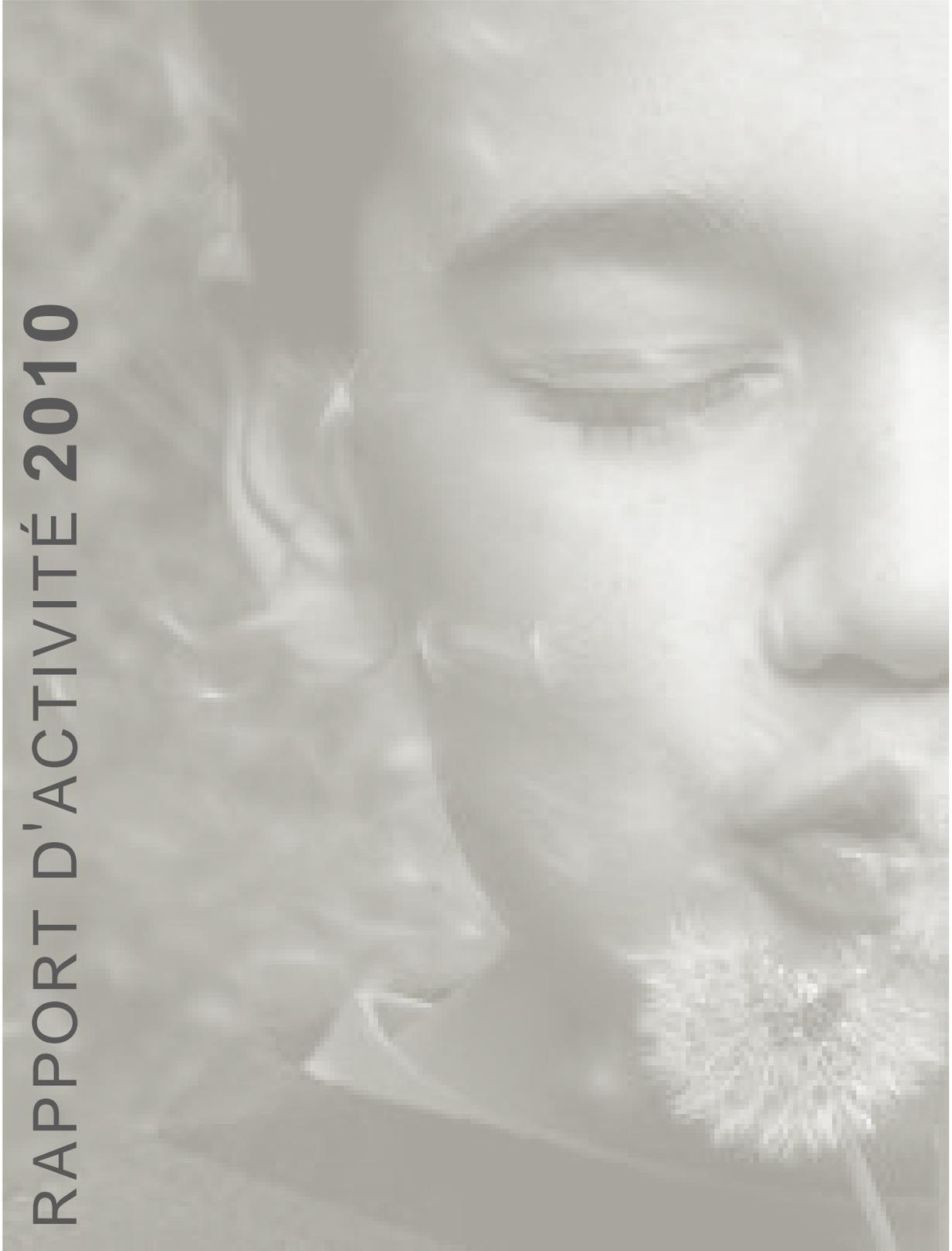




LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



La Ligue pulmonaire genevoise en bref

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des maladies et affections respiratoires. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des apnées du sommeil, certaines insuffisances respiratoires, ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

En étroite collaboration avec le Centre anti-tuberculeux (CAT) des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), auxquels elle est formellement liée depuis 2005 par une convention, la Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un CPAP (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (concentrateur, oxygène liquide). Par l'intermédiaire du CAT, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la tuberculose; dans ce domaine, elle est mandatée par l'Etat de Genève (règlement K 1 15.01).

Principales prestations

Dans le domaine des apnées du sommeil (CPAP), les patients qui sont adressés à la Ligue pulmonaire sont d'abord pris en charge par les physiothérapeutes du Centre anti-tuberculeux des HUG, qui les suivent pendant toute la première année d'équipement (tests initiaux, contrôles de compliance, etc.). A la demande du pneumologue prescripteur, la titration de mise en place peut être effectuée par la Ligue et des contrôles oxymétriques ou polygraphiques peuvent être effectués ambulatoirement ou à domicile. Dès la fin de la première année, les patients apnéiques sont directement suivis à la Ligue pulmonaire (dans les locaux de Carouge) pour leur visite annuelle de contrôle technique, ainsi que pour toute intervention ponctuelle qui s'avérerait nécessaire. Dans certains cas bien spécifiques, et sur prescription d'un pneumologue ou du médecin-traitant, des consultations de suivi à domicile sont réalisables.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie, le suivi des patients se réalise en grande partie à domicile, en étroite collaboration avec les fournisseurs. Des consultations régulières se déroulent également dans les locaux du CAT.

Dans les deux secteurs d'activité, des postes de soignants au sein du CAT sont financés par la Ligue pulmonaire, en complément à ceux directement dépendant de la LPGE. L'activité est placée sous le contrôle du médecin-référent de la Ligue.

Apnées du sommeil (traitement CPAP)

Le suivi des patients (notamment dans le domaine des CPAP) par la Ligue est assuré dans la durée; les prestations ne se limitent pas à l'équipement initial. Les patients peuvent essayer différents types d'appareils et d'équipements (en particulier les masques), jusqu'à trouver ce qui leur est le mieux adapté. Ces prestations sont incluses dans le contrat que le patient conclut avec la Ligue et ne font pas l'objet d'une facturation supplémentaire. Le niveau de connaissance et de formation des collaborateurs de la LPGE permet de rechercher les solutions les plus adéquates aux cas les plus complexes. Le fait de pouvoir s'appuyer sur un service hospitalo-universitaire offre une garantie supplémentaire en la matière.

Autres affections respiratoires

En ce qui concerne l'asthme et certaines affections respiratoires spécifiques, comme la BPCO (bronchite chronique obstructive), la Ligue pulmonaire propose différents cours en matière d'enseignement thérapeutique ou des groupes de parole ou de discussion, dans lesquels les patients peuvent échanger et partager leurs préoccupations en lien avec leur traitement. L'enseignement thérapeutique dispensé par la Ligue est également prodigué aux patients apnéiques utilisateurs de CPAP.

Prévention tabac

Les actions en matière de tabagisme (tabagisme passif, aide à l'arrêt de fumer, etc.) ne sont pas directement conduites par la Ligue pulmonaire genevoise, laquelle oriente les personnes concernées ou intéressées soit vers d'autres ligues cantonales (la Ligue vaudoise, en particulier, pour des interventions en entreprise), vers la Ligue suisse (pour des actions à l'échelle nationale) ou vers des associations spécialement dévolues à cette problématique.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise, en raison notamment de ses relations fortes avec le Service de pneumologie des HUG, porte un intérêt particulier au soutien de la recherche dans le domaine des maladies respiratoires. Des sommes substantielles sont régulièrement allouées à des projets et à des travaux destinés à faire progresser les connaissances et les traitements des affections respiratoires. Une commission scientifique évalue les projets qui sont susceptibles d'être soutenus dans ce sens.

Chaque année, la LPGE organise une journée scientifique à l'intention des médecins-généralistes dans un but d'information des principales évolutions dans le domaine des maladies et affections respiratoires et de leurs traitements. Des spécialistes du domaine respiratoire (pneumologues, physiothérapeutes, infirmiers) participent également à ces rencontres. Les journées scientifiques sont soutenues par de nombreux sponsors issus de l'industrie pharmaceutique et des équipements spécialisés (Astra Zeneca, Glaxo Smith Kline, Novartis, etc.).

Autres soutiens

Les ressources de la Ligue sont également mises à contribution pour le soutien de patients en situation précaire (soutiens financiers ponctuels, mesures d'accompagnement, etc.). Cette activité se déroule en lien étroit avec le service social du Service de pneumologie des HUG.

Personnel qualifié

Les collaborateurs soignants de la Ligue pulmonaire (physiothérapeutes ou infirmiers) sont des professionnels qualifiés et spécialement formés au suivi des traitements et des équipements dont ils ont la charge. Un programme de formation continue et une interaction continue avec des médecins-spécialistes du domaine des affections respiratoires garantissent le maintien de la qualité des prestations.

Relations avec les fournisseurs

Comme les autres ligues cantonales, la Ligue pulmonaire genevoise travaille avec les principaux fournisseurs d'appareils et de consommables avec lesquels ils entretiennent des relations professionnelles de qualité (ResMed, Philips-Respironics, Pangas, Lamprecht, etc.). Cette étroite collaboration permet de faire bénéficier les patients des évolutions technologiques et de mettre à leur disposition le matériel le plus adéquat.

Statuts

Constituée en association, la Ligue pulmonaire genevoise est affiliée à la Ligue pulmonaire suisse, dont elle applique les principales règles et directives (notamment en matière de tarifs et de relation avec les assurances). La LPGE tient à se conformer à ses règles et à s'en tenir à une éthique irréprochable, tant à l'égard de ses patients que de ses différents partenaires (pneumologues, médecins-traitants, assurances, fournisseurs, etc.).

Localisation

La Ligue pulmonaire genevoise est installée, depuis le printemps 2009, dans des locaux modernes et fonctionnels situés à Carouge, av. Cardinal-Mermillod 42-44. Ces locaux sont aisément accessibles par les patients et ont été conçus dans le but d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles.



Rapport de la présidence pour l'année 2010

Organisation

Après une année 2009 qui avait été marquée par l'emménagement dans les nouveaux locaux de Carouge, le lancement des consultations de suivi CPAP assurées par une nouvelle équipe et l'engagement d'un directeur, l'année 2010 a été celle du début de la consolidation et du développement des activités de la Ligue (voir à ce propos le résumé présenté dans les premières pages du rapport d'activité 2010).

Personnel

Concernant le personnel, l'année 2010 a été marquée par quelques changements, avec une nouvelle répartition des tâches et le partage d'un poste devenu vacant entre deux collaborateurs à mi-temps, l'un en tant que prestataire de soins, l'autre en tant que responsable technico-administrative du parc des CPAP. Cette nouvelle organisation a permis à chacun de se consacrer à des tâches en lien direct avec ses compétences spécialisées, dans l'intérêt des patients et des pneumologues partenaires de la Ligue.

Gestion

Sur le plan de la gestion, la direction de la LPGE s'est attelée à une révision des règles et procédures (finances, ressources humaines, logistique), ainsi qu'à la refonte des statuts, dont la dernière version (datant de décembre 1997) nécessitait une importante mise en adéquation avec la situation actuelle de la Ligue, de ses missions et de son environnement. Grâce à un travail en profondeur, la Ligue pulmonaire genevoise a pris un essor et une place plus importante tant dans ses relations avec la Ligue pulmonaire Suisse que dans la recherche de collaborations plus étroites avec des institutions genevoises, cela afin d'élargir les prestations et de mieux faire connaître la LPGE.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise s'est réuni à quatre reprises en 2010. Il a pu concentrer ses travaux sur des réflexions prospectives et stratégiques, étant désormais libéré des tâches de suivi opérationnel qu'il avait dû assumer jusque dans le courant de l'exercice précédent et l'entrée en fonction du directeur de la LPGE. Parallèlement, la présidente et le directeur se sont rencontrés à une fréquence hebdomadaire, pour le suivi régulier des affaires.

Consultations pour patients apnéiques (traitement CPAP)

Le suivi annuel des patients équipés de CPAP par l'équipe soignante travaillant dans les locaux de la Ligue, à Carouge, a atteint son rythme de croisière, après le lancement de cette nouvelle organisation en 2009. Le nombre de patients suivi par la Ligue pour ce type de traitement est en légère augmentation en 2010 par rapport à 2009.

L'année 2010 également été marquée par un renforcement de la collaboration entre les deux équipes de la LPGE et du Centre anti-tuberculeux, ce qui a permis d'améliorer la continuité du suivi des patients. Ces interactions ont permis des échanges d'expérience et de pratique fructueux qui ont contribué à la formation continue et au développement personnel des collaborateurs concernés.

L'autre évolution importante des prestations de la Ligue dans le domaine de la thérapie CPAP a été l'introduction d'un service de mise à disposition rapide d'appareils aux médecins-pneumologues et le raccourcissement, de la sorte, des délais d'équipement initial des patients et une meilleure réactivité de la Ligue.

Prise en charge des patients oxygénés

Le travail de prise en charge des patients devant recourir à un concentrateur d'oxygène ou à de l'oxygène liquide s'est poursuivi, à domicile et en consultation au Centre anti-tuberculeux. Le nombre de patients suivis par la Ligue dans ce domaine est stable depuis plusieurs années maintenant.

Enseignement thérapeutique

Les activités d'enseignement thérapeutique (cours destinés aux patients sujets à des apnées du sommeil, asthmatiques - adultes ou enfants - ou BPCO) se sont poursuivies en 2010, dans le prolongement des actions réalisées les années précédentes. Un important travail de restructuration de ce secteur d'intervention de la Ligue a été initié et constitue un des objectifs prioritaires de la LPGE pour 2011.

Journée scientifique

La journée scientifique a eu lieu le 18 novembre 2010, et s'est déroulée dans d'excellentes conditions au Centre de Conférences de Varembe sur le thème "Pneumologie du futur" et avec des orateurs des Hôpitaux universitaires de Genève, de l'Hôpital européen Georges Pompidou (Paris) et du CHU de Besançon. La participation (médecins de premier recours, pneumologues, prestataires de soins spécialisés) a été, comme chaque année, importante. Cette manifestation est soutenue, chaque année, par des partenaires de l'industrie.

La prochaine journée aura lieu le 17 novembre 2011, sur le thème: "Poumon, alerte aux envahisseurs" avec des conférences portant sur les nouveaux concepts en matière d'allergies et de cancer du poumon.

Recherche

Le soutien à des projets de recherche s'est poursuivi dans le prolongement des subsides accordés les années précédentes:

- financement de l'activité de recherche d'un physiothérapeute du Centre anti-tuberculeux;
- soutien à l'étude épidémiologique Sapaldia (par ailleurs partiellement hébergée dans les locaux de la Ligue en 2010).

Un nouveau projet, original, a également fait l'objet d'un soutien, il s'agit d'une étude de nature socio-ethnologique portant sur les "Représentations et pratiques liées au diagnostic de tuberculose". Ce projet est conduit par une investigatrice rattachée à l'Université de Genève, qui réalise ses travaux en étroite collaboration avec le Centre anti-tuberculeux.

Soutien aux patients en situation précaire

Le soutien à des patients en situation précaire reste une des préoccupations de la Ligue, qui traite de ces questions en lien direct avec le médecin responsable CAT et l'assistante sociale du Service de pneumologie.

Collaborations

A deux occasions en 2010, une collaboration avec la Haute école de santé de Genève (filiale "physiothérapie") a pu se concrétiser avec un stand d'information/sensibilisation dans un centre commercial lors de la journée mondiale de la spirométrie, puis avec la participation, à titre d'observateurs, des étudiants de l'école à une partie de la journée scientifique de la Ligue. Ce type de collaboration devrait être poursuivi dans le futur.

Finances

La situation financière de la Ligue est bonne. Si l'année 2010, premier exercice complet avec la totalité des nouvelles charges de personnel (collaborateurs de soins pour les consultations de suivi CPAP et direction) et l'intégralité du loyer des locaux de Carouge a été abordée avec prudence (limitation des engagements en faveur de la recherche ou de nouveaux projets, parallèlement à quelques préoccupations concernant l'augmentation de la concurrence dans le domaine des soins respiratoires sur le canton de Genève), le résultat s'est finalement avéré clairement positif.

La Ligue pulmonaire genevoise a bénéficié, cette année encore, d'une allocation financière provenant du fundraising réalisé, au plan national, par la Ligue pulmonaire suisse. Le volume des dons reste, pour sa part, très faible depuis quelques années maintenant.

Pour de plus amples informations, on se référera aux comptes présentés plus loin dans ce rapport d'activité, ainsi qu'au rapport du trésorier.

Conclusion et remerciements

Au terme de l'exercice, la présidence de la Ligue pulmonaire genevoise tient à remercier l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires du Centre anti-tuberculeux pour le travail effectué dans l'intérêt des patients, des médecins prescripteurs et de l'association "Ligue pulmonaire" en général.

Ce travail est un gage de réussite pour s'atteler, en 2011, aux différents projets et enjeux que notre Ligue souhaite aborder avec enthousiasme et professionnalisme.

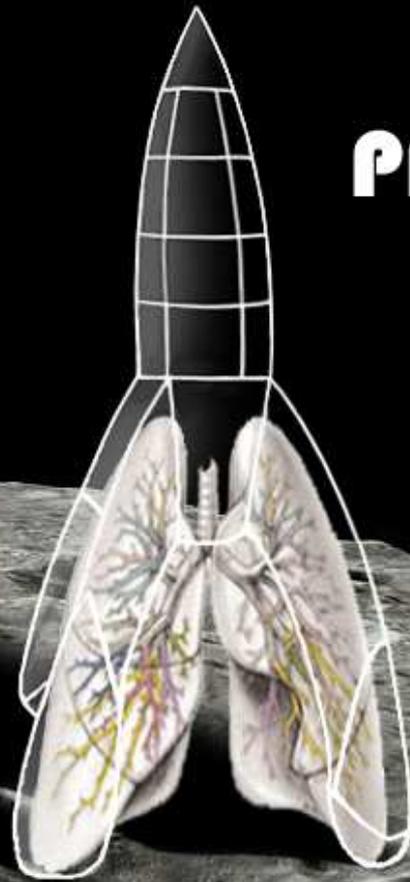
Christiane Courteheuse, présidente

24ème Journée Scientifique



LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

PNEUMOLOGIE DU FUTUR



Genève, 18 novembre 2010
9h15 - 17h00

Centre de Conférences de Varembe (CCV)

Rapport du trésorier pour l'exercice 2010

L'exercice 2010 a repris un cours normal sur le plan comptable, après la période de transition représentée par l'année 2009.

Les comptes de la Ligue présentent cette année un bénéfice de CHF 18'399.56, pour un bilan total de CHF 4'889'268.91, en hausse de CHF 660'797.66.

Les produits ont augmenté de CHF 1'109'371.28 à CHF 4'277'204.76 et les charges de CHF 1'110'599.80 avant répartition du bénéfice à CHF 4'258'805.20.

Parmi les produits, on peut citer notamment:

- la location et vente d'appareils respiratoires pour CHF 4'067'437.30, soit une hausse de CHF 1'111'165.96. A cet égard, il est utile de se reporter à la remarque annexée à la présentation des comptes PP 2010;
- la redistribution du Fundraising de la LPS à CHF 87'801.-.

Les charges se décomposent principalement comme suit:

- Charges salariales globales: CHF 1'186'581.74 en progression logique de CHF 190'820.72, compte tenu de la présence sur 12 mois des nouveaux collaborateurs de la Ligue (soignants et directeur).
- Entretien, achats de matériel et d'oxygène liquide: CHF 1'258'622.77, stable d'une année sur l'autre.
- Frais administratifs et loyer: CHF 128'265 et CHF 142'878.- respectivement, la progression cumulée de ces deux postes de CHF 81'859,74 étant due à la base de comparaison de l'exercice partiel de 2009 (loyer sur une partie de l'année seulement).
- Redevances et cotisations dues à la LPS: CHF 217'171.90.
- Les amortissements pour CHF 485'938.21 en augmentation mécanique liée au changement de période d'amortissement initiée en 2009 (sur 3 ans pour les appareils et 10 ans pour les locaux).

Le résultat financier présente une moins-value de CHF 2'105.35.

A noter au passif du bilan une dissolution de la réserve pour la recherche de CHF 127'950.-, affectés au soutien de plusieurs projets, qui se monte donc à CHF 567'843.- avant répartition du bénéfice.

Cette année, les attributions suivantes ont été prévues par le bureau de la Ligue: CHF 250'000.- à la réserve pour la recherche, CHF 100'000.- à la réserve pour appareils respiratoires, CHF 80'000.- à la réserve pour l'asthme, CHF 85'000 à la réserve pour le personnel médical et CHF 193'667.- à la réserve générale.

Le bénéfice 2010, déjà mentionné de CHF 18'399.56, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui atteint ainsi CHF 1'478'151.12.

Concluons en remerciant encore une fois nos partenaires et nos donateurs.

Hubert Turrettini, Trésorier

Bilan au 31 décembre 2010

(avec chiffres comparatifs de 2009)

ACTIF	2010	2009
	CHF	CHF
Caisse	1'228.50	1'327.25
La Poste	270'152.00	86'461.10
Banque	10'181.06	15'808.50
Portefeuille-titres	2'299'015.00	2'387'831.00
Débiteurs	1'275.914.50	725'490.05
Impôt anticipé à récupérer	11'161.40	7'369.30
Actifs transitoires	40'993.60	134'297.00
Produits à recevoir	27'937.85	6'137.05
Appareils respiratoires	628'820.00	491'140.00
Aménagements	314'420.00	353'720.00
Informatique	9'445.00	18'890.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'889'268.91	4'228'471.25
PASSIF	2010	2009
	CHF	CHF
Banque	00.00	88'046.00
Passifs transitoires	714'038.14	564'279.40
TVA à payer	24'236.04	24'267.68
Réserve pour appareils respiratoires	200'000.00	100'000.00
Réserve générale	300'000.00	106'333.00
Réserve contre le tabagisme	205'000.00	205'000.00
Réserve pour l'Asthme	250'000.00	170'000.00
Réserve pour personnel médical	900'000.00	815'000.00
Réserve pour la recherche*	817'843.61	695'793.61
Capital	1'478'151.12	1'459'751.56
TOTAL DU PASSIF	4'889'268.91	4'228'471.25
Fortune Legs (hors bilan)	1'523'307.00	1'554'688.00

Compte de profits et pertes de l'exercice 2010

(avec chiffres comparatifs de 2009)

PRODUITS	2010	2009
	CHF	CHF
Location et vente appareils respiratoires	4'067'437.30	2'956'271.34
Produit des Journées scientifiques	25'093.11	30'038.43
Redistribution du Fundraising de la LPS ⁽¹⁾	87'081.00	56'250.00
Cotisations et dons	4'890.00	2'246.00
Coopérative Lox	0.00	4'577.05
Plus-value sur titres	18'195.00	42'056.50
Revenus titres et intérêts créanciers	59'930.87	76'394.16
Différences de change	14'577.48	0.00
TOTAL DES PRODUITS	4'277'204.76	3'167'833.48
CHARGES	2010	2009
	CHF	CHF
Personnel LPGE	606'870.07	467'128.58
Personnel sous-traitant	579'711.67	528'632.39
Frais des Journées scientifiques	18'608.47	21'465.01
Aide financière aux patients	17'263.30	21'019.50
Entretien des appareils respiratoires	48'536.04	37'322.85
Achats petit matériel pour appareils	189'600.03	365'505.11
Achat oxygène liquide	1'020'486.70	859'669.11
Redevance et cotisations LPS	217'171.90	182'536.88
Loyer et charges	142'878.12	84'291.12
Frais administratifs	128'265.00	104'992.26
Intérêts et frais bancaires	27'968.02	34'059.67
Moins-value sur titres	66'840.68	4'202.86
Différences de changes	0.00	39.08
Attribution réserve pour la recherche	250'000.00	100'000.00
Attribution réserve pour l'asthme	80'000.00	0.00
Attribution réserve pour personnel soignant	85'000.00	0.00
Attribution réserve pour appareils respiratoires	100'000.00	43'000.00
Attribution réserve générale	193'667.00	0.00
Amortissements des appareils et installations	485'938.20	294'340.98
TOTAL DES CHARGES	4'258'805.20	3'148'205.40
RESULTAT DE L'EXERCICE	18'399.56	19'628.08

Remarque

Un examen détaillé des produits de l'exercice 2010, lequel présente une évolution trop importante des recettes provenant de la location et de la vente des appareils respiratoires par rapport à l'exercice précédent, a conduit à l'explication suivante:

- un montant de l'ordre de CHF 350'000.-, concernant les débiteurs ouverts au moment de la clôture de l'exercice 2009, a été affecté au résultat 2010 (provision), alors qu'il aurait dû l'être sur 2009, ce qui a abouti à des résultats 2010 et 2009 non conformes à la réalité des prestations;
- **les nouvelles valeurs de référence à considérer pour le total des produits sont donc de CHF 3'927'204.76 pour 2010 et de CHF 3'517'833.48 pour 2009**, soit une évolution de 11.6% (et non de l'ordre de 35% comme le montre le résultat comptable);
- au terme de l'exercice 2010, et indépendamment des points précédents, les réserves cumulées sont identiques et se retrouvent, sans incidences, au bilan.

⁽¹⁾En 2009: montant comptabilisé hors TVA (montant total alloué par la LPS = CHF 60'525.-)

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2010)

Provenance des fonds	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse	87'801.00
Dons ponctuels individuels	4'890.00
Total disponible pour affectation	92'691.00
Affectation des fonds	
Soutien à l'étude "Représentations et pratiques liées au diagnostic de la tuberculose" (investigatrice: Mme Clara Barrelet, Université de Genève)	50'000.00
Poursuite du soutien financier à l'étude Sapaldia (montant partiel)	42'691.00
Total affectations	92'691.00

Autres principaux soutiens financiers alloués (pour l'exercice 2010) (réserves pour la recherche)

Subsides	CHF
Poursuite du soutien financier à l'étude Sapaldia (compl. au montant provenant du fundraising LPS)	35'259.00
Poursuite du financement de l'activité de recherche (50%) d'un physiothérapeute du CAT	59'620.05
Participation à des soutiens pour des patients en situation précaire (en collaboration avec le Service de pneumologie des HUG)	17'263.30
Total subsides	112'142.35

Révision des comptes

Les comptes de l'exercice 2010 ont été révisés par la société Audit & Cie SA (Genève) qui a remis son rapport le 16 mars 2011. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.



Le **Groupe Asthme** accueille, informe et oriente les asthmatiques, adultes et enfants, leurs proches ou toute personne concernée par l'asthme.

Des actions de prévention et d'information sont menées en vue d'améliorer la qualité de vie des asthmatiques.



L'activité du **Groupe Asthme Enfants** consiste principalement en une rencontre organisée le samedi matin, deux fois par an, dans un but d'information et d'échange à l'intention des parents et enfants concernés par l'asthme (enfants de 4 à 10 ans).



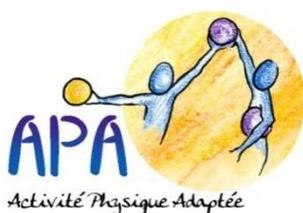
Le **Groupe Apnées du sommeil** accueille, informe et oriente les patients avec apnées du sommeil ainsi que leurs proches ou toute personne concernée par cette maladie.

Des actions de prévention et d'information sont menées en vue d'améliorer la qualité de vie des patients apnéiques et leur famille.



La Ligue pulmonaire accompagne des patients atteints de **BPCO (bronchite chronique obstructive)**, maladie dont la sévérité est proportionnelle au handicap fonctionnel respiratoire et physique.

Des rencontres sont organisées sous forme de conférence et avec la possibilité, pour les patients, d'exprimer leurs difficultés concernant le vécu de leur maladie.



L'**activité physique adaptée** propose aux patients atteints d'une affection respiratoire, la possibilité de découvrir, développer et entretenir leur potentiel physique, en douceur, à leur rythme.

Quel que soit l'âge des participants, des séances hebdomadaires se déroulent dans un processus de santé, de bien être et dans un contexte positif.

Organisation

Bureau/comité

Dr Christiane Courteheuse (présidente)
Dr Gérald d'Andiran
Dr Laurent Favre (vice-président)
Dr Stéphane Grandin
Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent)
M. Bernard Meier (directeur)
Prof. Thierry Rochat
Dr Etienne Perrin
M. Hubert Turrettini (trésorier)

Soins

M. Houssaine Belkébir, M. Carlos Rodriguez¹
Equipe soignante au Centre anti-tuberculeux des HUG (Service de pneumologie):

- physiothérapeutes (CPAP):
M. Olivier Contal, Mme Isabelle Fodor², Mme Sandrine Molleyres, M. Hiromitsu Takahashi
- infirmier-ère-s (ventilation non-invasive, oxygénothérapie):
Mmes Pamela Farr, Pascale Hintermann-Bourqui, M. Patrick Pasquina

¹ Dès le 01.07.2010; Mme S. Mathieu, jusqu'au 18.04.2010

² Dès le 01.10.2010; Mme S. da Silva, jusqu'au 30.09.2010

Enseignement thérapeutique

Dr Christiane Courteheuse, pneumologue responsable
Mme Anne-Françoise Naef, chargée de formation³

³ Dès le 01.03.2011: Mme C. Diby

Administration et logistique

Mmes Edith Bruns, Vicky Janssens, M. Bernard Meier (directeur), Mme Patricia Rossellò⁴

⁴ Dès le 01.06.2010

Comptabilité

GESPOWER SA

Révision

Audit & Cie SA

Contacts

Adresse

Ligue Pulmonaire Genevoise
Av. Cardinal-Mermillod 42-44
1227 Carouge

Tél.: +41 22 309 09 90

Fax: +41 22 309 09 91

e-mail: info@lpge.ch

Internet: www.lpge.ch

Horaires: Lu-Ve, 08h30 - 12h00, 13h00 - 17h00 (pas de consultations le mardi)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
trams 12, 13, 14, arrêt "Armes"
distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
bus 11,21, arrêt Fontenette
distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**:
parking du Centre commercial et administratif de Carouge.